

## « Retour de la nature en ville » : l'appel à manifestation d'intérêt



**Île-de-France Nature est une agence aux moyens renforcés pour agir au service de la préservation du patrimoine naturel et du cadre de vie des Franciliens. Elle a la capacité d'aller au contact des maires pour les aider à valoriser les potentiels de leur territoire en matière de renaturation. Pour identifier au plus vite les projets des communes et intercommunalités, Île-de-France Nature lance un appel à manifestation d'intérêt, répondant ainsi à une forte attente des acteurs locaux en ce domaine.**

Les forêts, les espaces naturels et les espaces verts urbains constituent près d'un tiers de la surface du territoire régional mais leur répartition est inégale. Certains secteurs bénéficient de grands espaces verts tandis que d'autres sont carencés. Ainsi, 51% des Franciliens n'ont pas accès à des espaces verts de proximité, ce qui correspond à 919 communes carencées et 53 communes très carencées. Les espaces naturels ont pourtant un rôle social, sanitaire et environnemental déterminant. Ils contribuent aussi largement à renforcer l'attractivité du territoire.

Liens utiles

[En savoir plus](#)

[Règlement de l'appel à manifestation d'intérêt : « Retour de la Nature en Ville »](#)